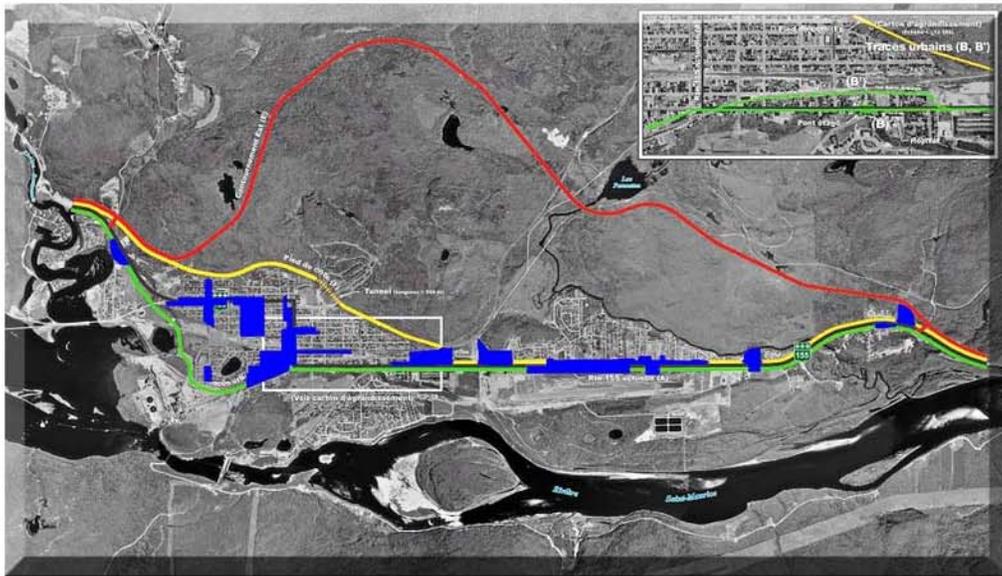


Enquête origine et destination des automobilistes

Octobre 2003



La Tuque

Février 2004

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Analyse et rédaction :

Pierre Lord, ing.

Service du soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est

Coordination de l'enquête OD :

Jean-François Stringer, ing.

Direction de la Mauricie–Centre-du-Québec

Collaboration :

Denise Tellier

Direction de la Mauricie–Centre-du-Québec

Francine Buteau, stat.

Service des chaussées
Direction générale des infrastructures et des technologies

Édition et révision du texte :

Ghislaine Veilleux, infographiste

Service du soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
LISTE DES FIGURES.....	V
1. INTRODUCTION.....	6
2. POSTES D'INTERCEPTION.....	6
3. COMPTEURS AUTOMATISÉS.....	8
4. PÉRIODE D'AFFLUENCE MAXIMALE	8
5. DÉBIT JOURNALIER MOYEN ANNUEL.....	10
6. ORIGINE PREMIÈRE DU DÉPLACEMENT.....	11
7. MOTIF DU DÉPLACEMENT.....	15
8. RÉPARTITION ENTRE LA VOIE DE CONTOURNEMENT ET LA ROUTE ACTUELLE	18

III

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	PROFIL DE CIRCULATION TOURISTIQUE SELON LES STATIONS DE COMPTAGE PERMANENTES DU MTQ	9
FIGURE 2	RÉPARTITION DE L'ORIGINE PREMIÈRE OBSERVÉE AU POSTE D'ENQUÊTE 1	12
FIGURE 3	RÉPARTITION DE L'ORIGINE PREMIÈRE AU POSTE 2	13
FIGURE 4	RÉPARTITION DE L'ORIGINE PREMIÈRE AU POSTE 3	15
FIGURE 5	RÉPARTITION DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS AU POSTE 1.....	16
FIGURE 6	RÉPARTITION DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS AU POSTE 2.....	17
FIGURE 7	RÉPARTITION DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS AU POSTE 3.....	18
FIGURE 8	RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE DÉPENSES AUX POSTES D'ENQUÊTE	20
FIGURE 9	MONTANT JOURNALIER MOYEN DÉPENSÉ PAR LES UTILISATEURS ÉVENTUELS DU CONTOURNEMENT PAR POSTE D'ENQUÊTE.....	21

1. INTRODUCTION

En septembre et octobre 2003, une enquête origine et destination a été effectuée afin de déterminer les caractéristiques des déplacements des usagers circulant sur la route 155 et le chemin La Croche en sortant de La Tuque. Cette enquête visait à déterminer quels automobilistes seraient susceptibles d'emprunter la future voie de contournement de la route 155 à La Tuque. Le ministère des Transports voulait ainsi obtenir un portrait fidèle de l'ensemble des déplacements des véhicules automobiles dans le secteur de La Tuque. C'est la compagnie BPR qui a été mandatée par le Ministère pour la réalisation de cette enquête.

Rappelons que la voie de contournement a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement en 2002. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tenait, le 5 mars 2003, une rencontre d'information publique à propos de cette étude à La Tuque.

2. POSTES D'INTERCEPTION

Aux fins de l'enquête, trois postes d'interception des véhicules automobiles ont été installés en périphérie de la ville de La Tuque. Le formulaire utilisé pour l'enquête est présenté en annexe.

Durant cette enquête, plus de 4500 automobilistes ont été interceptés dans le but de connaître leur point de départ, leur prochaine destination et leur point d'arrivée, et ce, aux endroits suivants :

Poste 1 : Sur la route 155 en direction sud, au sud de La Tuque.

Les relevés ont eu lieu le mercredi 1^{er} octobre entre 13 h et 19 h, le jeudi 2 octobre entre 7 h et 19 h et le vendredi 3 octobre 2003 entre 7 h et 13 h afin d’obtenir le portrait de la circulation au sud de la halte routière, près du *Motel des 9*, ce qui représentait 43 % des automobilistes interceptés aux trois postes.

Poste 2 : Sur la route 155 en direction nord, au nord de La Tuque.

Les données ont été recueillies du mercredi 8 octobre au vendredi 10 octobre 2003, ceci afin d’obtenir le portrait selon la même plage horaire, ce qui représentait 25 % des automobilistes interceptés aux trois postes.

Poste 3 : Sur le chemin La Croche en direction nord.

Les données ont été recueillies le mercredi 24 septembre entre 13 h et 19 h, le jeudi 25 septembre entre 7 h et 12 h et le vendredi 26 septembre 2003 entre 7 h et 19 h, également afin d'obtenir le portrait selon la même plage horaire, ce qui représentait 32 % des automobilistes interceptés.

3. COMPTEURS AUTOMATISÉS

Des compteurs automatisés ont aussi été installés dans la chaussée à proximité des trois postes d'interception. Ces compteurs enregistraient tous les véhicules qui passaient dans les deux directions. Ils répartissaient les véhicules en cinq catégories selon leur longueur. Ce calcul a permis de comparer le nombre de véhicules interceptés pour l'enquête et le nombre total de véhicules circulant sur la route. Ces relevés couvraient 24 heures par jour, incluant la période de l'enquête origine et destination, pendant 15 jours répartis au cours des mois de juin et octobre 2003 au premier poste, 20 jours au cours des mois de mai, juin et octobre au deuxième poste, et 15 jours répartis au cours des mois de juin et septembre au troisième poste.

4. PÉRIODE D'AFFLUENCE MAXIMALE

La période choisie pour les relevés constituait une des périodes de grande affluence de l'année en ce qui concerne les activités de chasse et de pêche, selon les informations recueillies auprès des représentants du milieu latuquois. Quant aux stations de comptage disponibles du ministère des Transports, le profil approprié pour la route 155 est de type touristique, ce qui se traduit pour les journées observées en septembre d'un volume supérieur à la moyenne annuelle de 5 à 21 %, alors

qu'en octobre cela représente de 97 % à 108 % de la moyenne annuelle. La figure 1 présente le profil de circulation touristique obtenu à l'aide de la banque des stations de comptage permanentes du Ministère. Les périodes les plus fortes observées sont en juillet et août, ensuite en juin, en septembre, puis aux mois de mai et octobre.

Les journées de la semaine les plus achalandées sont, en ordre, le vendredi, le dimanche et le jeudi.

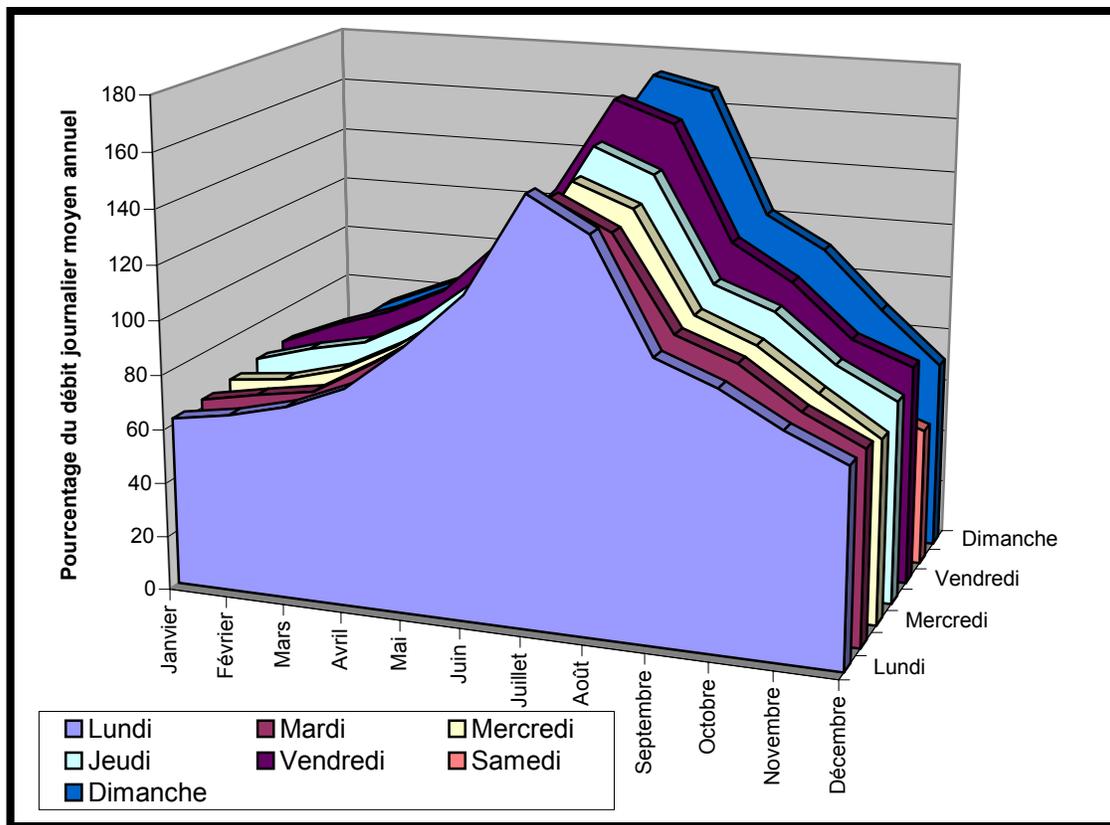


Figure 1 Profil de circulation touristique selon les stations de comptage permanentes du MTQ

Source : Système CIR-6002 - Ministère des Transports

5. DÉBIT JOURNALIER MOYEN ANNUEL

Une évaluation du débit journalier moyen annuel avait été effectuée à l'aide des compteurs automatisés aux trois postes considérés, en classifiant l'ensemble des véhicules y circulant. Cette évaluation est considérée comme préliminaire, puisque le processus de validation existant au Ministère n'est pas complété. Le processus vise à s'assurer l'intégration des données provenant de l'ensemble des stations de comptage permanentes avant d'officialiser des valeurs de débit journalier moyen annuel, pour des stations de comptage du type échantillon ou de contrôle.

Les résultats des évaluations des débits sont :

Poste 1 : Sur la route 155, au sud de La Tuque, en moyenne 3500 véhicules par jour.

Les relevés se sont échelonnés sur 15 jours, à raison de 24 heures par jour, au cours des mois de juin et octobre 2003.

Poste 2 : Sur la route 155, au nord de La Tuque, en moyenne 2500 véhicules par jour.

Les relevés se sont échelonnés sur 20 jours, à raison de 24 heures par jour, au cours des mois de mai, juin et octobre 2003.

Poste 3 : Sur le chemin La Croche, en moyenne de 2300 véhicules par jour.

Les relevés se sont échelonnés sur 15 jours répartis durant les mois de juin et septembre 2003.

6. ORIGINE PREMIÈRE DU DÉPLACEMENT

Un examen de l'origine première du déplacement permet de dresser un portrait propre à chacun des postes d'enquête. Il est à noter que lorsqu'une personne déclare « domicile » comme origine première, le domicile est donc situé dans la ville de La Tuque.

- 1- Les usagers interceptés au poste 1, soit près de 2000 véhicules sur la route 155 au sud de La Tuque et se dirigeant vers le sud, se caractérisent par un fort pourcentage de personnes dont le domicile se situe à La Tuque, soit 46 %. Également, 8 % des gens déclarent que c’est leur origine première. Près de 11 % des usagers interceptés proviennent du nord de la route 155, alors que 9 % proviennent du chemin La Croche. Certains usagers ont effectué une boucle, car ils ont quitté au sud de la route 155, soit 7 % avant de revenir vers leur destination finale située au sud de La Tuque. C’est le cas également pour les usagers provenant du Lac à Beauce, soit 7 % des automobilistes.

La figure 2 présente la répartition des origines observées au premier poste d’enquête.

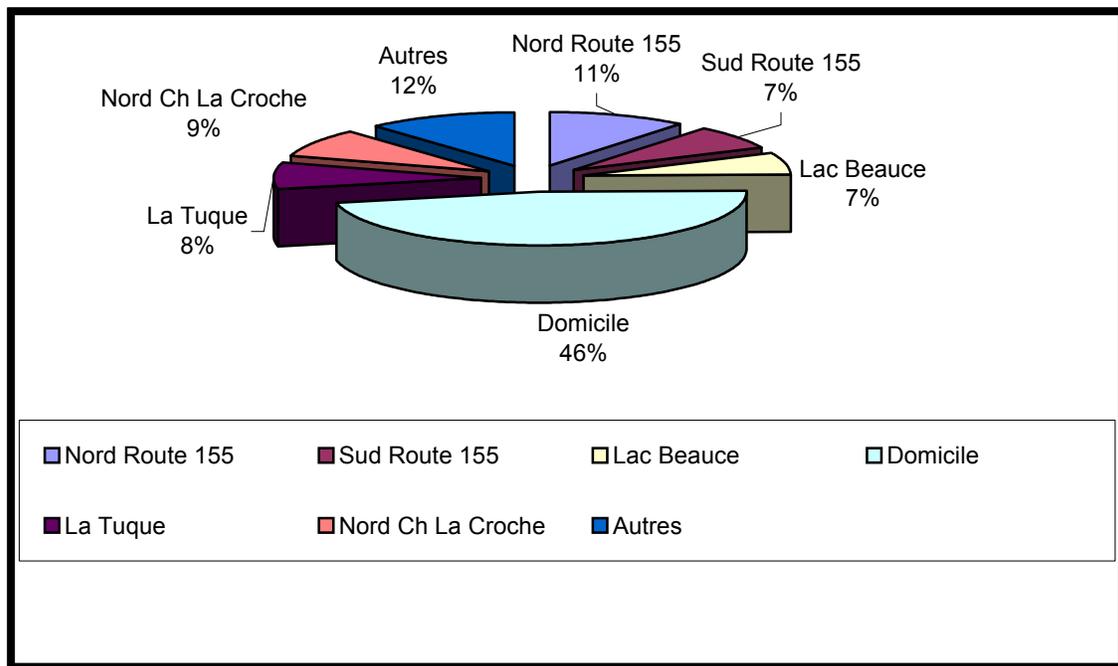


Figure 2 Répartition de l’origine première observée au poste d’enquête 1

- 2- Des 1100 véhicules observés au poste 2, (route 155 au nord de La Tuque) et se dirigeant vers le nord, la provenance se répartit comme suit : 39 % du sud de La Tuque excluant les véhicules provenant de Montréal, 18 % de Montréal, 16 % de leur domicile et 5 % de La Tuque. Certains ont effectué une boucle en partant de la Bostonnais, soit 13 % avant de revenir vers leur première origine, La Tuque constituant une destination intermédiaire. C'est le cas également pour des usagers provenant du nord de la route 155, soit 5 %. La figure 3 présente la répartition complète de l'origine première observée au poste d'enquête 2.

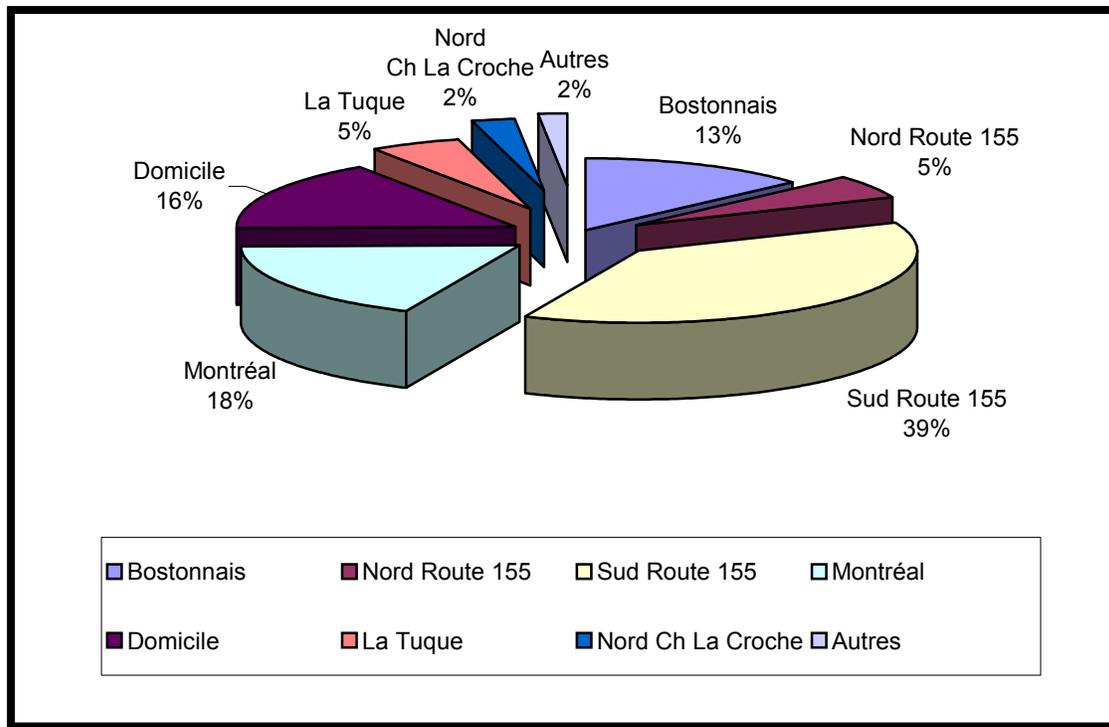


Figure 3 Répartition de l'origine première au poste 2

- 3-** Les usagers interceptés au poste 3, sur le chemin La Croche en direction nord, représentent près de 1500 automobilistes. Ceux-ci proviennent à 36 % de leur domicile, auquel s'ajoute 3 % provenant également de La Tuque. Un pourcentage important provient du sud de la route 155, donc au sud de La Tuque, soit 21 %. Les usagers provenant de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, Québec et Montréal totalisent 16 %. Un pourcentage de 10 % des usagers provient de La Croche et 5 % de la centrale Beaumont. La figure 4 présente la répartition complète de l'origine première observée au poste 3.

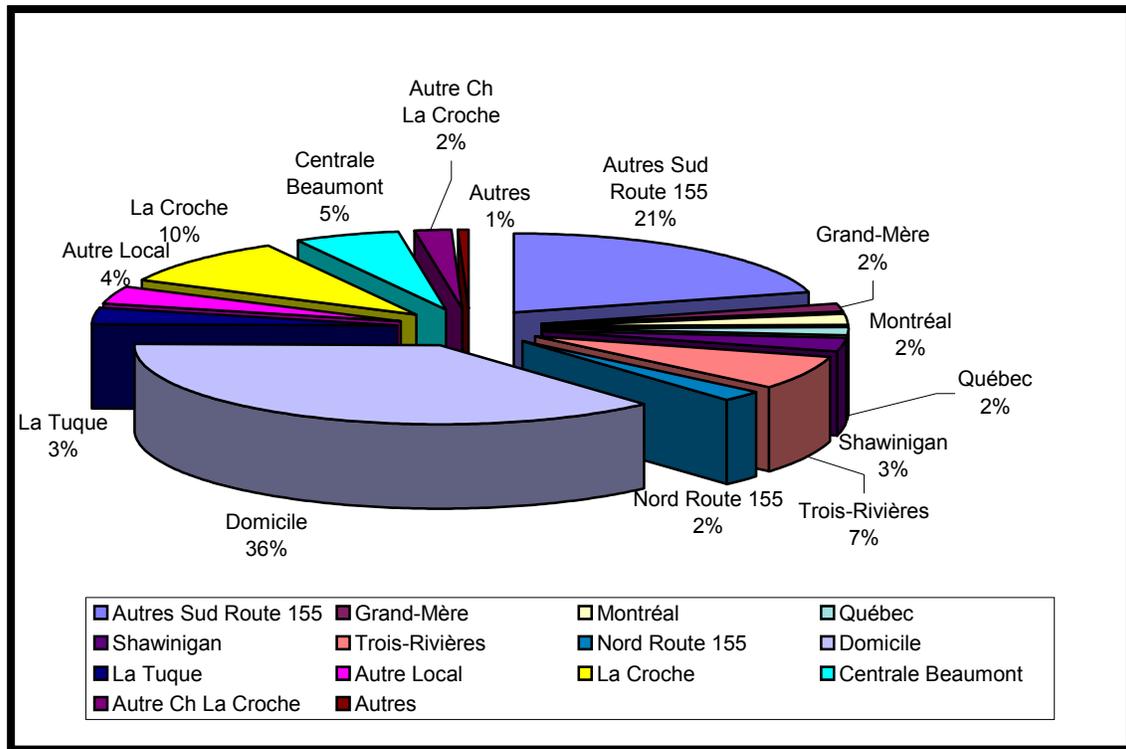


Figure 4 Répartition de l'origine première au poste 3

7. MOTIF DU DÉPLACEMENT

1. Les automobilistes observés au poste 1, ont comme motif principal de déplacement le travail à 41 %, suivi du loisir à 36 %, du magasinage à 7 % et des affaires à 4 %. La figure 5 illustre l'ensemble de ces motifs.
2. Pour les usagers observés au poste 2, le principal motif de déplacement est le loisir pour 59 % des répondants. Le travail suit avec 24 % des répondants et les autres motifs représentent 17 %. La figure 6 illustre en détail l'ensemble des motifs de déplacement des usagers interceptés au poste 2.

3. Quant aux automobilistes interceptés au poste 3, le principal motif de déplacement est également le loisir à 36 %. Le travail suit avec 41 % des répondants et le magasinage représente 7 % à égalité avec les autres motifs. La figure 7 illustre en détail les motifs de déplacement observés au poste 3.

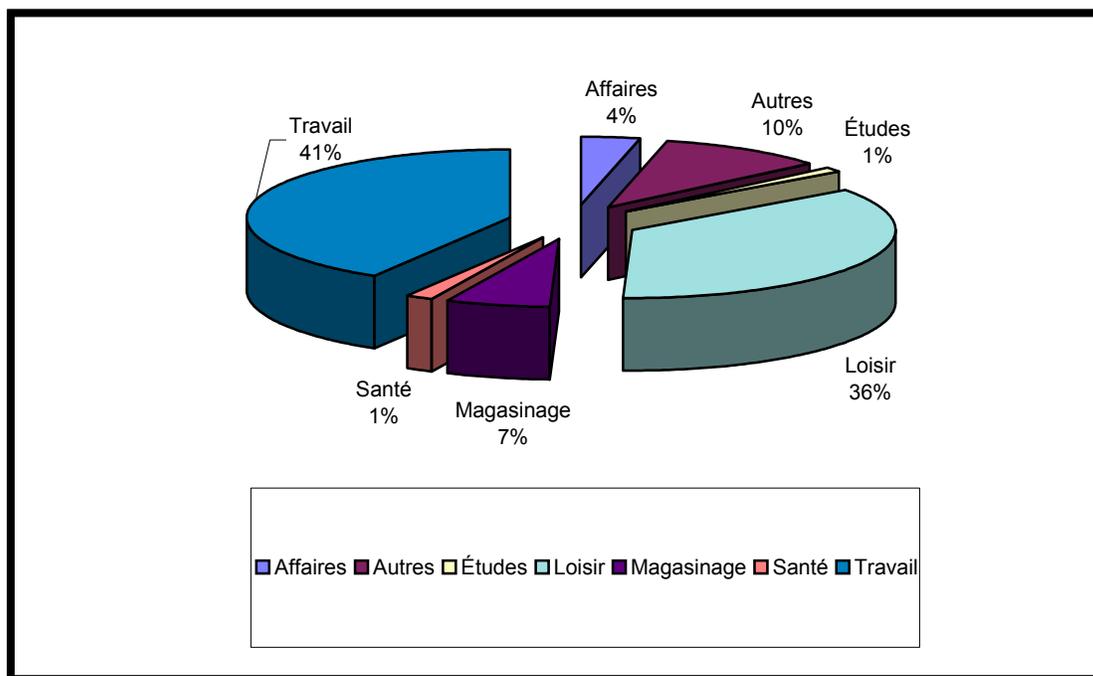


Figure 5 Répartition des motifs de déplacements au poste 1

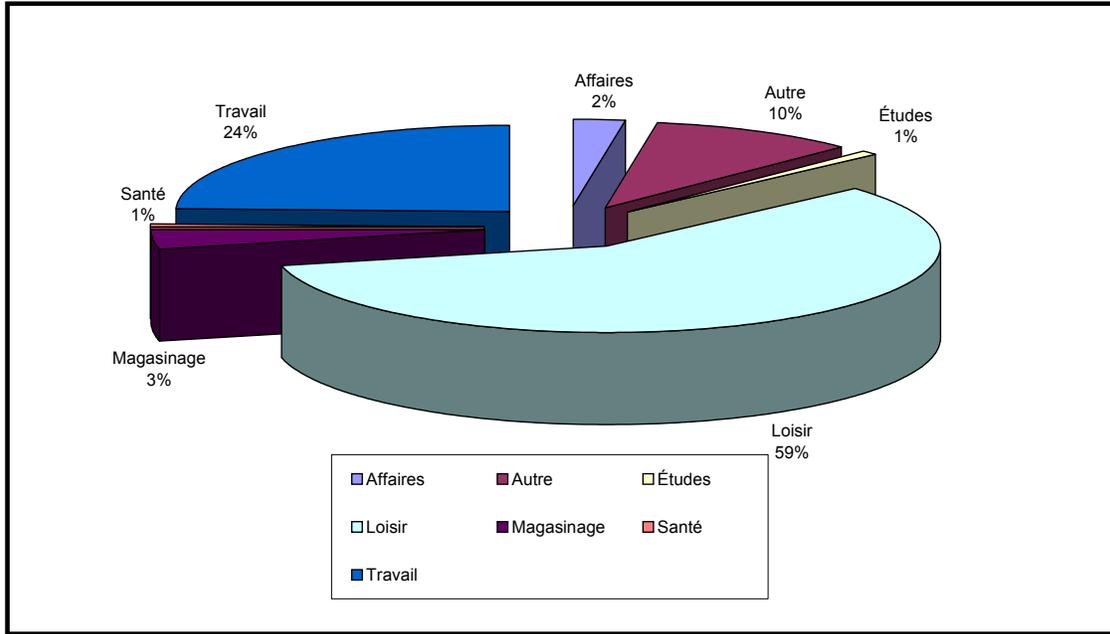


Figure 6 Répartition des motifs de déplacements au poste 2

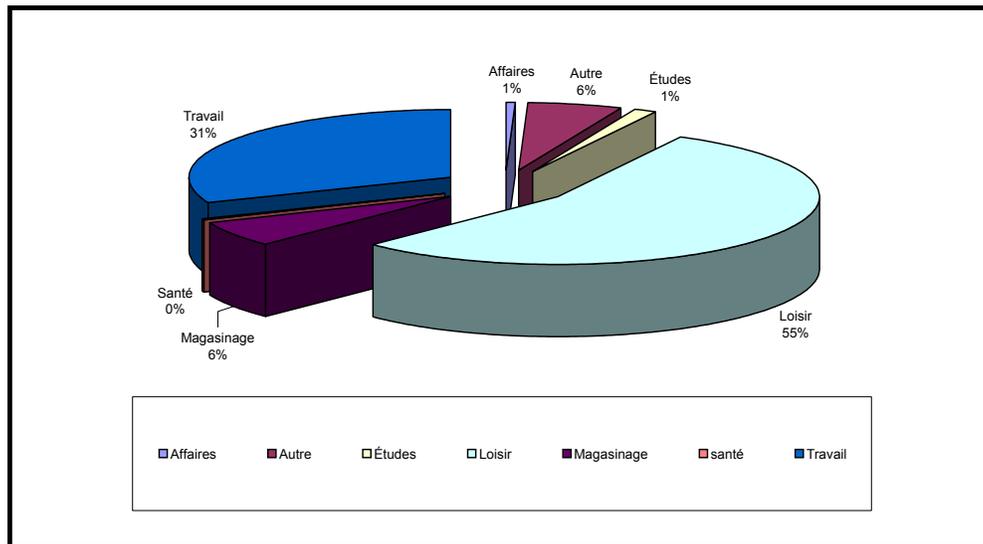


Figure 7 Répartition des motifs de déplacements au poste 3

8. RÉPARTITION ENTRE LA VOIE DE CONTOURNEMENT ET LA ROUTE ACTUELLE

Les automobilistes interceptés sur la route 155 devaient répondre à la question suivante : « Si une voie de contournement de la ville de La Tuque était construite, l'utiliserez-vous ? ».

À cette question 46,6 % des automobilistes interceptés au poste 1 répondaient qu'ils l'utiliseraient, alors que 47,2 % déclaraient ne pas l'utiliser. Plus de 6 % ne savaient pas s'ils l'utiliseraient.

À la même question, 50,5 % des automobilistes interceptés au poste 2 répondaient qu'ils emprunteraient le contournement, alors que 44 % déclaraient ne pas l'utiliser. Plus de 5 % ne savaient pas s'ils utiliseraient le contournement.

Les automobilistes interceptés sur le chemin La Croche avaient à répondre à la question : « **Si une voie de contournement était construite, choisiriez-vous d'éviter de passer dans la ville de La Tuque pour vous rendre à votre destination finale ?** ».

À cette question, 40,1 % des automobilistes répondaient qu'ils éviteraient de passer dans la ville de La Tuque, alors que 56,1 % répondaient qu'ils n'éviteraient pas de passer par la ville de La Tuque. Moins de 4 % ne savaient pas s'ils éviteraient de passer par la ville de La Tuque.

Il est à noter que la question a été modifiée pour les postes 1 et 2 pour faciliter la compréhension des personnes interviewées.

Il était aussi demandé aux automobilistes de donner le montant dépensé au cours de leur séjour à La Tuque. La répartition des sommes dépensées par grandes catégories est présentée à la figure suivante pour les trois postes d'enquête. Il ressort de cette compilation que l'essence représente respectivement 27 %, 37 % et 46 % des sommes dépensées aux postes d'enquêtes 1, 2 et 3. L'épicerie représente 18 %, 22 % et 27 % des sommes dépensées. L'hébergement a une importance plus grande au poste 1 avec 24 % des sommes dépensées, alors que dans les autres postes, il ne représente que 4 % et 3 % respectivement. La restauration représente un pourcentage de 10 %, 6 % et 11 % des sommes dépensées.

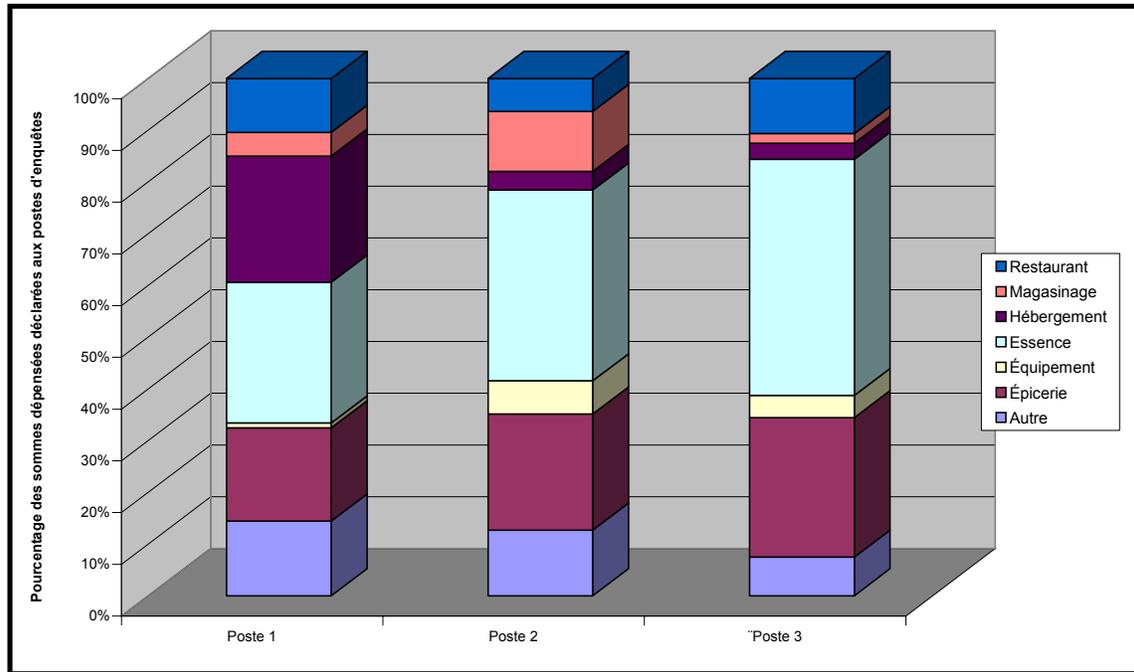


Figure 8 Répartition des catégories de dépenses aux postes d'enquête

Une analyse des réponses des automobilistes par rapport à l'utilisation éventuelle du contournement de la ville, conjuguée avec l'origine première et la destination déclarée, a permis de cibler davantage le risque associé à un transfert d'activités commerciales. Ainsi, il est normal d'affirmer que les usagers dont le domicile est à La Tuque vont continuer à s'approvisionner principalement à l'intérieur des limites de La Tuque, et ce, qu'ils empruntent ou non le contournement. De plus, certains appariements d'origine et de destination, avec la localisation du contournement, font en sorte que ces automobilistes n'emprunteront pas le contournement et continueront à passer dans la ville de La Tuque ou à proximité. L'avantage marqué est pour les usagers en transit, qui utiliseraient la voie de contournement afin d'éviter une cinquantaine d'intersections où se trouvent 13 arrêts potentiels et des limites de vitesse variant entre 50 km/h et 90 km/h tout au long du tracé étudié. Cela permettrait de réduire le temps de parcours de 15 à 8 minutes pour la traversée de La Tuque, selon l'étude d'impact. L'analyse subséquente des automobilistes se déclarant intéressés à utiliser une voie de contournement, et présentant une combinaison d'origine et de destination favorables, démontre la variation importante d'une journée à l'autre des sommes dépensées. Ces montants estimés par poste, pour chacune des journées ciblées, sont à l'image des variations présentées au début du rapport concernant le profil de circulation touristique.

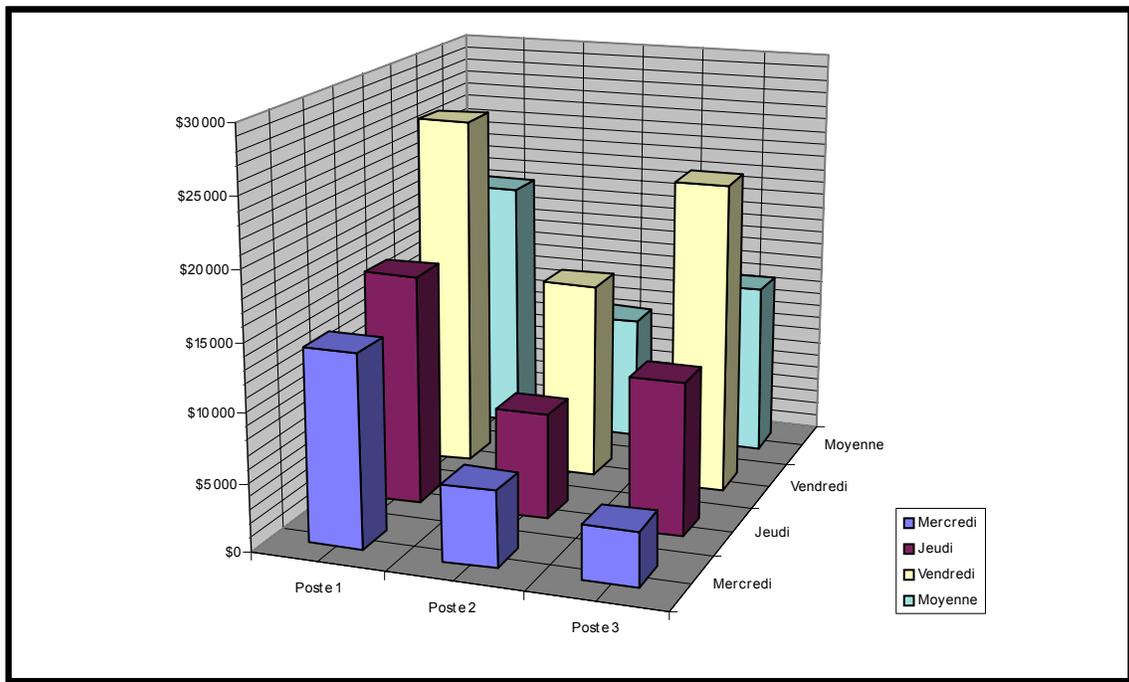


Figure 9 Montant journalier moyen dépensé par les utilisateurs éventuels du contournement par poste d'enquête

De plus, ces montants estimés par poste sont représentatifs des journées ciblées, c'est-à-dire des journées de semaine en septembre ou octobre, caractérisées par une période d'activité prononcée, en particulier les activités reliées à la chasse et à la pêche. L'extrapolation de ces montants sur une base annuelle ne peut donc refléter qu'un portrait dont la validité demeure incertaine. La moyenne des montants déclarés par les utilisateurs potentiels du contournement, lors des trois journées observées dans la première semaine d'octobre au poste 1, s'établit à 19 000 \$. Pour le poste 2, ce montant est de l'ordre de 9000 \$ pour trois journées en octobre et, pour le poste 3, de l'ordre de 13 000 \$ pour trois journées en septembre.

Documents complémentaires de l'enquête origine et destination préparés par la Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec

ANNEXE 1 QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE	24
ANNEXE 2 DIRECTIVES	25
ANNEXE 3 LEXIQUE	27

Annexe 1 Questionnaire de l'enquête



Mandat # 4

Contrat # 3800-02-AB01

ENQUÊTE ORIGINE ET DESTINATION SPÉCIALE (ÉCONOMIQUE) (La Tuque)

N° de poste : _____ Direction : _____

Date : _____ Heure : _____

Intervieweur : _____

Numéro d'interview	Origine première	Origine secondaire	Destination
	Quel est votre premier point de départ aujourd'hui ? (1er déplacement)	Quel est votre dernier point de départ ? (Dernier déplacement)	Quelle est votre prochaine destination ?
Nombre d'occupant	<input type="checkbox"/> Route 155 sud <input type="checkbox"/> Route 155 nord <input type="checkbox"/> Chemin de La Croche <input type="checkbox"/> La Tuque <input type="checkbox"/> Domicile MUN.: _____	<input type="checkbox"/> Route 155 sud <input type="checkbox"/> Route 155 nord <input type="checkbox"/> Chemin de La Croche <input type="checkbox"/> La Tuque <input type="checkbox"/> Domicile <input type="checkbox"/> IDEM MUN.: _____	<input type="checkbox"/> Route 155 sud <input type="checkbox"/> Route 155 nord <input type="checkbox"/> Chemin de La croche MUN.: _____
Type de véhicules :			
<input type="checkbox"/> Automobile ou fourgonnette <input type="checkbox"/> Automobile avec remorque <input type="checkbox"/> Véhicule récréatif <input type="checkbox"/> Motocyclette			
Motifs :			
<input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Affaires <input type="checkbox"/> Loisirs <input type="checkbox"/> Magasinage <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Autre			
Fréquence passage à La Tuque			
<input type="checkbox"/> Quotidienne <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> _____ fois par année <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Occasionnelle			
Quelle est la durée de votre séjour à La Tuque (en nombre de jour) ? _____ Jours			
Quel est le montant dépensé au cours de votre séjour à La Tuque ? _____ \$ Catégorie principale de dépense, pour l'ensemble des personnes dans le véhicule :			
<input type="checkbox"/> Essence <input type="checkbox"/> Épicerie <input type="checkbox"/> Restauration <input type="checkbox"/> Hébergement <input type="checkbox"/> Équipement de chasse, pêche ou de camping <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____			
Si une voie de contournement de la ville de La Tuque était construite, l'utiliserez-vous ?			
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas			

Annexe 2 Directives

DIRECTIVES:

Enquêtes origine-destination pour La Tuque (Automobiles)

À moins d'avis contraire, toutes **les questions sont pour le conducteur.**

Dans le cadre de cette enquête, le territoire de La Tuque est limité au territoire d'avant la fusion ce qui exclut La Bostonnais, La Croche, la Haute-Mauricie etc.

Il est très important d'inscrire pour chaque interview le No de poste, la date, l'heure, la direction du poste d'enquête (nord ou sud) et les initiales de l'interviewer

Les numéros de postes sont :

Poste d'enquête sur route 155 en direction sud (au sud de La Tuque) : # 1
 Poste d'enquête sur route 155 en direction nord (au nord de La Tuque) : # 2
 Poste d'enquête sur le chemin de La Croche direction nord : # 3

Pour les origines :

Origine première :

L'origine première est le premier point de départ de la journée de l'enquête. Inscrire en premier lieu le nom de la municipalité (cochez La Tuque si c'est le cas) la région administrative ou la province si extérieur du Québec.

Exemples : Estrie, Montréal, États-Unis, Ontario

Si l'origine est un territoire non organisé en forêt, inscrire route 155 sud ou route 155 nord ou chemin de La Croche le cas échéant.

Origine secondaire:

L'origine secondaire est le dernier point de départ avant le poste d'enquête. Cochez uniquement l'une des quatre options soit la route 155 (nord ou sud), le chemin de La Croche ou La Tuque

Si l'origine secondaire est une municipalité autre que La Tuque, cocher la route d'origine.

Exemple, si l'origine secondaire est Saint-Roch-de-Mékinac, cocher route 155 sud.

Lorsque **l'origine première = origine secondaire**, cochez la case **IDEM** à la case origine secondaire.

Pour les destinations :

La destination finale est le lieu d'arrêt prévu à la fin de la journée.

Inscrire le nom de la municipalité, la région administrative ou la province si extérieur du Québec.

Exemples : Estrie, Montréal, États-Unis, Ontario

Si l'origine est un territoire non organisé en forêt, inscrire route 155 sud ou route 155 nord ou chemin de La Croche, avec l'inscription TNO (territoire non organisé) à la ligne municipalité.

Type de véhicules

Cochez la case correspondante au type de véhicule.

La catégorie **automobile ou fourgonnette** inclus également les camionnettes (pick-up).

Les véhicules peuvent servir a des fins commerciales ou non.

La catégorie **automobile avec remorque** inclus les véhicules qui tirent des roulottes.

Les camionnettes avec sellettes d'attelage («fifth wheel») pour les roulottes ou autres types de remorque sont considérés comme automobiles avec remorque.

La catégorie **véhicule récréatif** signifie les unités de «roulottes motorisées» (VR) peu importe que ces motorisés traînent des véhicules ou non, qu'ils soient de type A,B, ou C. Les camionnettes qui ont une unité habitable embarquée dans la boîte de la camionnette (sauf les «fifth wheel») sont considérées comme véhicule récréatif.

Motifs :

Indiquer le motif principal du déplacement actuel.

La case «autres» devrait être choisie exceptionnellement.

Fréquence de passage à La Tuque:

Indiquer le nombre de fois que le conducteur fréquente La Tuque, pour tous les motifs combinés, peu importe la durée du séjour.

Durée du séjour :

Indiquer la durée du séjour en nombre de jour, pour le déplacement actuel.
(pour le conducteur)

Montant dépensé à La Tuque :

Indiquer le montant approximatif dépensé **par l'ensemble des personnes** dans le véhicule pour **la durée du présent séjour** pour l'ensemble des dépenses.

Cochez la **catégorie principale** (la plus importante) de dépense.

Si la voie de contournement était construite....

Demander au conducteur s'il utiliserait une voie de contournement pour éviter de passer dans la ville de La Tuque.

Même si la case «ne sait pas» existe, tenter d'obtenir un oui ou un non.

Seuls les véhicules automobiles (particuliers ou commerciaux) , avec ou sans remorque, les véhicules récréatifs et les motocyclettes font l'objet de l'enquête.

Mise à jour le 14 juillet 2003.

Annexe 3 Lexique

ENQUÊTE SPÉCIALE ORIGINE DESTINATION LA TUQUE (Automobiles)

LEXIQUE

Origines :

Municipalité (Mun. :)

Information à inscrire ou code

Inscrire le nom de la municipalité ou de la région administrative ou «TNO» si l'origine est en territoire forestier non organisé ou la province ou territoire si à l'extérieur du Québec.

Route 155 sud
Route 155 nord
Chemin de La Croche
Domicile

S155
N155
CLC
DOM Lorsque la personne réside à La Tuque
IDEM Lorsque l'origine première et secondaire sont les mêmes

Destinations :

Municipalité (Mun. :)

Inscrire le nom de la municipalité ou de la région administrative ou «TNO» si l'origine est en territoire forestier non organisé ou de la province ou territoire si à l'extérieur du Québec.

Route 155 sud
Route 155 nord
Chemin de La Croche

S155
N155
CLC

Type de véhicules:

Automobile / Fourgonnette / Camionnette
Automobiles avec remorque ou roulotte
Véhicule récréatif (motorisé)
Motocyclette

AU
AR
VR
MO

Motif du déplacement :

Travail :
Affaires :
Loisirs:
Magasinage :
Santé :
Études
Autres :

TR
AF
LO
MA
SA
ET
AU

Fréquence des passages

Quotidienne
Hebdomadaire
Mensuelle
Occasionnelle
Fréquence annuelle :

Q
H
M
O
Indiquer le nombre de fois par an

Durée du séjour :

Indiquer le nombre de journée

Montant des dépenses :

Indiquer le total des dépenses de l'ensemble des passagers

Catégories principales des dépenses :

Essence :	ESS
Épicerie :	EPI
Restauration :	RES
Hébergement :	HEB
Équipement de chasse, pêche ou de camping :	EQU
Autres :	Préciser la catégorie

Voie de contournement (utilisation) :

Oui :	O
Non :	N
Ne sais pas :	S

